



PRINTEMPS 2022

LE MOT DU
MAIRE

Chères Vanséennes, Chers Vanséens,

Je voudrais vous parler des remarques et réflexions circulant sur les réseaux sociaux concernant les tennis couverts et le boulodrome. Cela me rappelle un doux souvenir d'un sujet de Philosophie de ma prime jeunesse : « Le Beau et l'Utile...».

Je reconnais qu'esthétiquement ce type de construction semi-industrielle n'attire pas réellement l'œil ; mais combien il sera utile pour notre territoire !

Les couleurs (peut-être choquantes) ont été imposées par l'Architecte des Bâtiments de France de manière à avoir le maximum d'intégration des installations dans l'environnement.

Gageons que cet équipement fera, avec le temps, partie intégrante de notre cadre de vie, à l'image de notre espace intercommunal.

Une information de dernière minute : le site a été retenu par l'Association des Maires d'Ardèche pour y tenir Salon et Congrès en 2023.

Cette période de printemps nous permet d'oublier temporairement les soucis liés à la Covid et nous sommes heureux de pouvoir à nouveau nous réunir, comme ce fût le cas pour le carnaval de la Ville !

Profitons bien de ces moments de convivialité.

Votre Maire, Jean-Marc Michel

SOMMAIRE

Animations	p.2
Culture & Patrimoine	p.3
Travaux	p.4
Environnement	p.4
Santé	p.5
Sport	p.5
Développement et économie locale	p.5
Comptes administratifs Personnel	p.6
Solidarité Ukraine	p.7
À vous la parole	p.8
Infos utiles et contacts	p.8





ANIMATIONS



Après deux années sans animation suite à la pandémie et aux mesures sanitaires imposées par le Gouvernement, de nombreux efforts ont été faits depuis la levée des restrictions.

Avant même la levée en question, il faut savoir que les services, agents et élus en charge des animations, n'ont jamais cessé d'anticiper et de porter une réflexion sérieuse à la mise en place d'une programmation diversifiée, riche et qualitative. C'est notamment grâce à ce travail, fait en amont, qu'il a été

possible cette année de proposer un Carnaval haut en couleurs et rythmé par une énergie effrénée et printanière. C'est ainsi que les rues des Vans ont « swingué » au son du Carnaval le samedi 26 mars dernier.

Au programme : Chars, mascottes, groupes musicaux, décorations... Tant d'animations, de propositions et de partenaires pour le plus grand bonheur des visiteurs, petits et grands.

Un immense merci une fois de plus à tous les collaborateurs et services de la collectivité qui ont œuvré de tout leur cœur pour que cette journée soit conviviale et festive.

Pari réussi !

L'équipe municipale et moi-même mettons tout en œuvre pour vous proposer des animations toujours plus surprenantes, amusantes et différentes ... Tout au long de l'année et toujours dans un esprit visant des programmations qualitatives, vous trouverez ci-dessous un panaché des manifestations qui viennent de se passer et de celles qui auront lieu dans ces deux prochains mois :

EN AVRIL

- Foire de Printemps du 3 avril et braderie des commerçants des 2 et 3 avril
- Fête foraine du 26 mars au 10 avril
- Brocante professionnelle du 20 au 22 avril, place des Anciens Combattants et Rue du Quai
- À partir du samedi 23 avril, grand marché d'été, jusqu'au 3 septembre (Ouverture des débrides d'été place Henri Thibon et place des Anciens Combattants)



EN MAI

- Fête du Basket samedi 7 mai à l'espace sportif intercommunal
- Vide-grenier/Brocante, dimanche 1^{er} mai, Place Léopold Ollier
- Cérémonie commémorative du 8 mai 1945, devant le monument aux morts, Place Léopold Ollier
- Rallye historique Show Historic Rally samedi 14 et dimanche 15 mai. Plusieurs spéciales suivies d'un show au centre de la ville : démonstrations place Vivans, parkings des Sœurs et place Léopold Ollier
- Supra National de Pétanque en triplettes, samedi 21 et dimanche 22 mai. Challenge Hubert Froment avec plus de 300 équipes inscrites. Parking des Sœurs et place Léopold Ollier
- Festival Slackline du 26 mai au 29 mai avec de nombreuses animations sportives, culturelles sur les berges du Chassezac (Bamboo Canoë à Chassagnes)

EN JUIN

- Animation sur le marché hebdomadaire du samedi 4 juin
- Vide-grenier/Brocante, dimanche 5 juin, Place Léopold Ollier
- Deuxième édition du marché des vanniers dimanche 12 juin, dans le centre historique, organisé par l'AEVA (Acteurs Economiques Vanséens Association)
- Course cycliste L'Ardéchoise, du mercredi 15 au samedi 18 juin, Les Vans ville-étape, avec démonstration et réparation de vélos par l'association Pignon libre
- Fête de la Musique, mardi 21 juin
- Premier marché nocturne de la saison : mardi 28 juin





Musée des Vans

L'Ardèche en relief ; 150 ans de photographie... Sur les pas de Constantin Violet

Exposition du 8 mai au 6 novembre

Née de la donation de 51 stéréogrammes du canton datant des années 1875, l'exposition propose la découverte de ces photos anciennes en 3D, enrichie de 57 autres clichés issus de différentes collections. On en apprend davantage aussi sur leur auteur, *Constantin Violet*, photographe et relieur aux Vans : sa participation aux expositions universelles, à la recherche – sur les dolmens notamment – ou ses excursions dans le bois de Paolive... 150 ans après, on retourne sur les lieux « immortalisés » par *Violet* pour en mesurer l'évolution.

L'exposition s'ouvre aussi à deux artistes majeurs du XX^e siècle : *Robert Doisneau* et *Willy Ronnis*, qui vinrent dans la région entre 1939 et 1961 et présente les travaux de 12 photographes actuels : *Anne-Marie Bor*, *Craig P. Burrows*, *Jean-Marie Chauvet*, *Damien Coupeté*, *Mniha Del Sol*, *Pierre-Louis Ferrer*, *Jean-Charles Gros*, *Jadikan*, *Matiou*, *Johann Prod'homme*, *Éric Villemain* et *Antoine Visca*.

Employant des techniques originales comme le light painting, l'ultra-violet, le photo-montage ou encore des procédés anciens... et comme *Constantin Violet* il y a 150 ans, par leur regard, leur technique spécifique, les lieux qu'ils explorent, ces artistes donnent à voir des réalités qu'on ne perçoit pas nécessairement et témoignent aujourd'hui encore de la diversité des regards et des esthétiques photographiques.

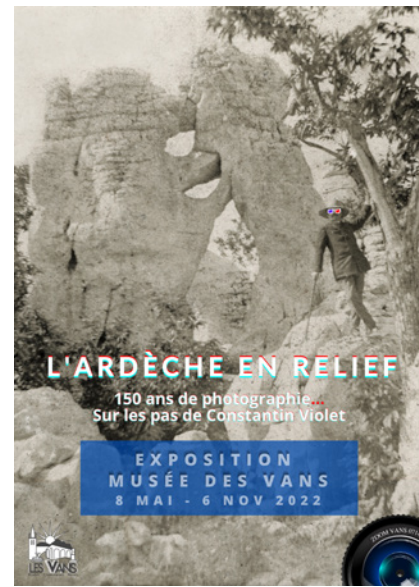
Événements

Samedi 14 mai, de 18h à minuit

Pour la Nuit des musées, jouons avec la lumière lors d'ateliers light-painting avec *Mniha Del Sol*, *Jadikan* et *Éric Villemain*. Sur inscription.

Samedi 4 et dimanche 5 juin

Week-end artistique dans Les Vans avec (à l'heure où nous écrivons ces lignes) les expositions et ateliers du musée, le lancement du parcours photo de Place Commune, un Bric'à Br'Art organisé par Chiffres et Bulles et les concerts de Tigre et Poil proposés par Musiques en tête...



INFOS PRATIQUES

Horaires :

Du mercredi au dimanche
de 10h à 13h et de 15h à 18h,
jusqu'au 31 décembre 2022

Tarifs :

Gratuit pour -12 ans
Plein tarif : 3€
Tarif réduit (groupe à partir de
10 personnes) : 2,50€

Contact :

Musée des vans
4 rue du Couvent - 07140 Les Vans
04 75 37 08 62
accueil-musee@les-vans.fr



Intérieur de Beaume Obscure à Casteljaou, Constantin Violet, environ 1873, stéréogramme. Collection Musée des Vans.



TRAVAUX



TÈNEMENT DE L'ANCIEN HÔPITAL

Le cahier des charges pour la dépollution et la démolition des locaux est en phase d'écriture. Le permis de démolir sera déposé début avril ensuite il sera procédé à la consultation des entreprises.

La commune a déposé les demandes de subvention auprès de l'État (DETR et Fonds Friches), de la Région et du Département et ne pourra démarrer les travaux qu'après obtention de celles-ci.

STATIONNEMENT/CIRCULATION

Nous avons lancé une réflexion sur le stationnement et la circulation en centre-bourg. Cette étude prend en compte la suppression du parking de Combescure et la future réalisation du parking sur l'avenue Duclaux Monteil.

L'objectif est aussi de préserver des places disponibles à tout moment en centre-bourg et de conserver des temps de stationnement plus longs en périphérie. La vitesse de circulation sera également revue.



CHANTIER TENNIS BOULODROME COUVERTS

Les travaux respectent le planning et comme annoncé les bâtiments devraient être terminés pour le début de l'été.

CHANTIER FIBRE OPTIQUE

L'entreprise Axione va réaliser l'enfouissement de la fibre entre la place Henri Thibon et le rond-point de la Clairette ainsi que sur la RD104 au niveau de l'avenue des Droits de l'Homme..

TRAVAUX EN RÉGIE

Les membres du service technique municipal œuvrent en continu sur la commune. Parmi les derniers aménagements effectués, nous pouvons citer la fin de la sécurisation du parking de Naves avec l'installation de corbeilles-poubelles dans le village, l'arrangement de la Place des Masseguisses, ou encore une première tranche de travaux au city park avec un aménagement pavé et l'installation d'un abri vélos.



ENVIRONNEMENT

■ Compostage de quartier

La commune vient d'installer des **composteurs de quartier** sur 6 sites : Avenue Charles de Gaulle, Place de l'Oie (au croisement de la rue de la Levade et de la Place de l'Oie), Avenue Duclaux Monteil, Centre d'Accueil, Rond-Point HLM les Châtaigniers et Parking à Chassagnes.

Ces composteurs viennent s'ajouter à celui de Naves déjà installé. Nous tenons en mairie à disposition des **bio-seaux** pour transporter les déchets jusqu'au composteur de votre quartier. Il est important d'utiliser ces équipements et de trier les déchets, l'objectif commun étant de diminuer le tonnage de déchets ultimes. Le traitement très couteux pour la collectivité impacte directement les taxes.

Vous trouverez dans cette lettre municipale un document du SICTOBA concernant le compostage de quartier incluant un plan d'implantation des composteurs.

■ Action de lutte contre la pollution lumineuse

La commune commence sa **campagne d'extinction de lumière** la nuit entre 23h et 5h, le quartier des Armas est le premier à être expérimenté.

Si cette mesure nous semble nécessaire pour œuvrer contre la pollution lumineuse, elle apparaît tout aussi nécessaire pour lutter contre le gaspillage d'énergie, celle-ci voyant son coût presque doublé par rapport à l'année 2021.





SANTÉ

Installation de défibrillateurs

La commune a mis en place depuis le début de l'année **5 défibrillateurs**. Ils se situent à la maison médicale, en façade de la mairie des Vans, à la mairie de Naves, à la mairie de Brahic et à la mairie de Chassagnes. Maintenant qu'ils sont installés, il faut apprendre au plus grand nombre d'entre nous à s'en servir !!!

La municipalité, en partenariat avec les pompiers des Vans, proposera une **initiation** à leur utilisation le samedi 7 Mai de 9h à 12h, place du Marché, autour de la fontaine : **venez nombreux !**

Des capteurs de CO₂

La commune s'est dotée, à l'aide d'une subvention de l'État, de **10 capteurs de CO₂** pour améliorer l'air de nos plus jeunes. Nos agents des services techniques et du pôle éducation ont installé en début d'année 2022 un capteur de CO₂ dans chacune des classes, dans le réfectoire et dans la salle de garderie. Ces capteurs se présentent sous la forme de petits boîtiers qui mesurent la concentration en gaz carbonique dans l'air et permettent ainsi de savoir quand il est nécessaire d'aérer une pièce. Si le voyant est vert, tout va bien. S'il est orange, il faut renouveler l'air et s'il passe au rouge, il est urgent d'aérer la pièce.



SPORT

L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS (OMS) FAIT SON RETOUR

La commission Sports et les représentants des associations sportives ont travaillé ensemble sur les statuts de l'OMS. Ces derniers ont été votés à la majorité le 16 Mars 2022 lors du conseil municipal.

La première réunion d'installation a eu lieu le 24 mars dernier à la mairie annexe. Une douzaine d'associations étaient réunies et ont pu exprimer leurs attentes sur le futur fonctionnement de l'OMS. Une seconde réunion s'est tenue le 14 avril afin de constituer le bureau.

Les élus de cette commission et les présidents de clubs souhaitent une meilleure transparence sur l'attribution des subventions avec des critères quantitatifs et qualitatifs définis à l'avance. Il faudra également une aide pour toutes les démarches administratives auprès des différents organismes et une meilleure concertation sur les événements sportifs. L'OMS servira aussi, à fédérer et à trouver des solutions sur les problématiques rencontrées par chaque association.

Nous allons former les éducateurs et les bénévoles aux gestes de premiers secours. Le sport-santé sera mis en avant ainsi que le sport et l'éducation.

DÉVELOPPEMENT ET ÉCONOMIE LOCALE

Depuis novembre 2021, la commune a conventionné avec l'État et la Communauté de Communes dans le cadre d'un programme dénommé **PETITES VILLES DE DEMAIN**.

Ce programme constitue un outil du **Plan de Relance de l'économie** initié par l'État après la crise sanitaire. Il doit permettre aux villes de moins de 20 000 habitants désignées par le Préfet de **bénéficier de soutiens** spécifiques de l'État et de ses partenaires pour élaborer et mettre en œuvre des projets de revitalisation. Les 3 piliers d'actions sont le **soutien aux commerces**, la **valorisation du patrimoine**, **l'implication des habitants dans les projets** menés par le territoire. La réhabilitation de la friche hospitalière a été dès le départ définie par les élus comme un axe fort et prioritaire du développement local.

Le programme s'organise pour ce faire autour de **3 axes** :

Le **soutien en ingénierie** qui permet un renforcement des équipes des collectivités, la mobilisation d'acteurs locaux de l'ingénierie, ou encore le financement d'études et diagnostics tant sur le plan stratégique que sur des actions opérationnelles. Un poste de cheffe de projet coordonne les actions des élus et des partenaires.

Des **financements** sur des mesures thématiques ciblées, mobilisées en fonction du projet de territoire et des actions à mettre en place. Ce volet inclut par exemple le cofinancement d'un poste d'un Manager de centre-ville.

L'accès à un réseau grâce au Club Petites Villes de Demain, qui permet le partage d'expérience et la montée en compétence des bénéficiaires.

Vous retrouverez les recrutements mis en place dans la rubrique Personnel.



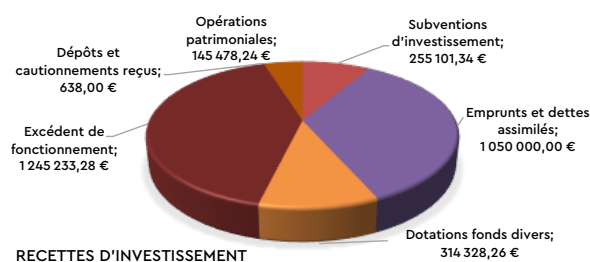
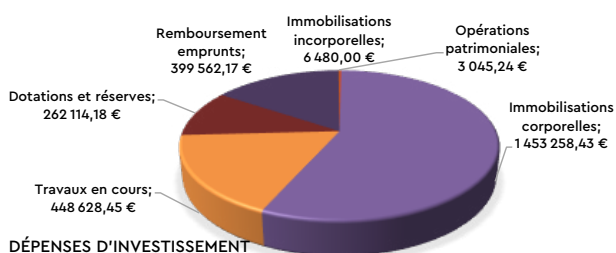
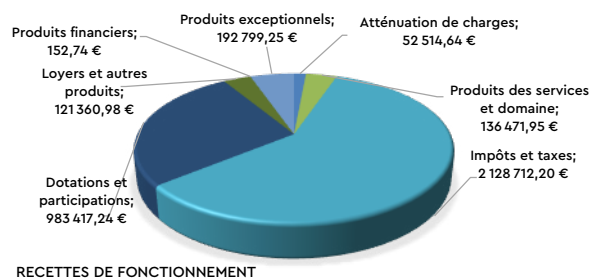
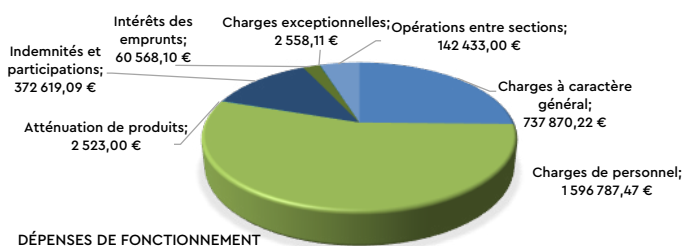
VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS

Pour mémoire, le compte administratif est le reflet exact des dépenses et recettes exécutées au cours de l'exercice N-1. Le Maire (l'ordonnateur) est chargé de son exécution et le Trésorier (comptable) est personnellement responsable du contrôle de l'ensemble des opérations budgétaires. Le document récapitulatif ces opérations s'appelle le compte de gestion, sachant que les documents ordonnateur et comptable doivent être complètement similaires. De plus, le compte administratif est vérifié par le contrôle de légalité de la Préfecture.

Nous allons donc vous présenter les dépenses et recettes des deux budgets gérés en 2021 (pour rappel le budget assainissement collectif a été transféré au SISPEC et celui des logements du roussillon pour construction de logements annulé) :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		258 634,76 €	758 976,54 €	
Opérations de l'exercice	2 915 358,99 €	3 615 429,00 €	2 573 088,47 €	3 010 779,12 €
Totaux	2 915 358,99 €	3 874 063,76 €	3 332 065,01 €	3 010 779,12 €
Résultat de clôture		958 704,77 €	321 285,89 €	
Besoin de financement de l'exercice = a			321 285,89 €	
Restes à réaliser = inscrits en 2021			1 476 787,00 €	1 113 003,00 €
Déficit de financement des restes à réaliser = b			363 784,00 €	
Besoin total de financement = a+b			685 069,89 €	

L'excédent de fonctionnement de 958 704,77 € va servir à couvrir le déficit d'investissement ; le solde sera reporté en fonctionnement pour 2022



COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE CHAUFFERIE BOIS

LIBELLE	FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	Solde	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés			- €	838 314,49 €	
Opérations de l'exercice	70 979,87 €	102 623,49 €	31 643,62 €	514 325,60 €	525 374,21 €
Totaux	70 979,87 €	102 623,49 €	31 643,62 €	598 157,09 €	525 374,21 €
Résultat de clôture		31 643,62 €	31 643,62 €	72 782,88 €	
Besoin de financement de l'exercice = a				72 782,88 €	
Restes à réaliser = inscrits en 2021					
Déficit de financement des restes à réaliser = b				- €	
Besoin total de financement = a+b				72 782,88 €	



Les comptes administratifs ont été votés le 16 mars 2022 :

- à la majorité pour le budget principal
- à l'unanimité pour le budget chaufferie bois.

Vous pouvez retrouver l'intégralité des débats sur la chaîne YouTube Mairie des Vans et sur Facebook à la date de la séance du Conseil.

En 2021, a été réalisé un emprunt de 1 050 000 € pour les programmes d'investissement suivants :

- 350 000 € pour l'ancien hôpital,
- 350 000 € pour l'achat de la propriété Duclaux-Monteil,
- 400 000 € pour le boulodrome et les deux courts de tennis couverts (travaux en cours de réalisation).

pour information, les budgets commune et chaufferie bois seront votés d'ici le 15 avril et seront présentés lors de la prochaine lettre municipale.

Josy Laurent, 3^e adjointe

NOUVEAUX AGENTS

Nous vous avons présenté en juin dernier l'organigramme de la collectivité et les deux départs à la retraite. Depuis, de nouveaux agents sont venus conforter l'équipe qui travaille au quotidien pour un service public de proximité. Bienvenue aux nouveaux et un grand merci à tous ceux qui œuvrent tous les jours pour le bien de la collectivité.

■ SERVICE SÉCURITÉ

Thibault BILLON est arrivé le 1^{er} février 2022 de Ronchin (Nord) où il occupait déjà un poste de gardien-brigadier.

■ SERVICE TECHNIQUE

Marina DI MARCO a pris les fonctions de secrétaire auprès du service technique depuis janvier 2022 ; elle gère notamment les demandes d'adressage, les interventions du service voirie et bâtiments... Elle arrive d'un département voisin, la Drôme.

- Dans le cadre du dispositif **PETITES VILLES DE DEMAIN** et de la convention signée entre l'État, la commune et la communauté de communes, deux postes sont nouveaux :

Celui de cheffe de projet, chargée de l'élaboration de l'ORT (Opération de Revitalisation du Territoire). Il a été attribué à Vanina SORIANO en décembre 2021. Il est financé par la Banque des Territoires pour l'État, la Communauté de Communes et la Commune des Vans.

Celui de manager de commerce, financé par la Banque des Territoires pour l'Etat et la commune des Vans. Le Manager de centre-ville est chargé d'animer, de soutenir et de dynamiser le tissu commercial et artisanal. Perrine DANIEL, qui a commencé en janvier 2022 aura un rôle important d'interface entre la ville, la communauté de communes, les commerçants, les partenaires consulaires et autres instances intervenant dans la vie du commerce et des services locaux.

Durant la saison estivale, seront également recrutés un Agent de Surveillance de la Voie Publique et deux agents techniques pour le débroussaillage.

Josy Laurent, 3^e adjointe

PERSONNEL

Thibault BILLON, Marina DI MARCO, Vanina SORIANO, Perrine DANIEL

SOLIDARITÉ UKRAINE



Le CCAS de la commune a pris la responsabilité de mettre en place un dispositif d'aide en solidarité à la population ukrainienne.

De ce fait deux logements sont en cours de réhabilitation par les services techniques municipaux pour pouvoir accueillir des réfugiés (familles) dans des lieux de vie sains. Ce n'est pas sans compter sur la générosité des organisations, entreprises et associations locales pour leurs divers dons : électroménager, linge de maison, vaisselle... qui vont permettre de recevoir si nécessaire ces personnes dans les meilleures conditions possibles.

En ce qui concerne les démarches administratives et la communication, une jeune femme habitant Les Vans d'origine ukrainienne a été contactée pour qu'elle puisse faire le lien entre les personnes et cibler au mieux leurs besoins, attentes... et aider potentiellement dans

les diverses obligations réglementaires et juridiques. Nous avons également lancé un appel sur le site internet et sur la page facebook de la commune.

Nous vous rappelons que c'est la Préfecture qui coordonne toutes les actions et procédures de soutien envers la population ukrainienne. Pour toute précision et/ou demande, vous pouvez vous rendre sur le site :

www.parrainage.refugies.info

Nous en profitons pour remercier les généreux donateurs qui ont déjà participé, à leur niveau, à l'accueil de ces réfugiés et nous vous invitons à vous rapprocher des organismes nationaux si vous voulez soutenir les actions en place.

Cathy Eschalié, 1^{er} adjointe



À VOUS LA PAROLE !

Le mot de l'opposition

Le compte administratif d'une collectivité est la présentation des résultats financiers de l'année écoulée, tant en recettes qu'en dépenses.

L'analyse du compte administratif de la commune des Vans pour l'année 2021, présenté au conseil municipal du 16 mars, nous fait apparaître :

- Des recettes stables sur les 3 dernières années pour un montant annuel de 3,6 M€.
- Des dépenses globalement en augmentation de 7,58 % par rapport à 2020 avec, en particulier, charges générales : + 15% et charges de personnels +10%.

Ainsi, la capacité d'autofinancement de la commune a diminué de 34 % entre 2020 et 2021. Les conséquences risquent d'être sensibles sur le budget 2022, en particulier sur les possibilités d'investissements dans les projets souhaités par l'équipe municipale.

Présenté au Conseil Municipal du 16 mars, nous n'avons pas approuvé ce compte administratif dénotant une gestion pas assez rigoureuse qui risque, à terme, d'entraîner la commune dans une impasse financière.

Le groupe d'opposition.

Paulette Carémiaux, Arnaud Froment, Jean-Paul Manificier



INFOS UTILES



MAIRIE LES VANS

LUNDI	8h30-12h30	13h30-17h30
MARDI	8h00-12h00	13h30-17h00
MERCREDI	8h30-12h30	13h30-17h30
JEUDI	8h00-12h00	13h30-17h30
VENDREDI	8h30-12h30	13h30-17h00

04 75 87 84 00 – contact@les-vans.fr

www.les-vans.fr

& : Mairie des Vans

numéro d'astreinte: 07 78 41 91 12

5 rue du Temple
07140 Les Vans

MAIRIE BRAHIC

Vendredi 9h à 12h – Permanence supplémentaire (sans secrétariat)
le mardi de 15h à 17h
04 75 37 23 19

MAIRIE CHASSAGNES

Lundi de 13h30 à 17h30
04 75 94 98 04

MAIRIE NAVES

Mardi de 13h30 à 17h
04 75 94 98 05

ÉLECTIONS :

Si vous n'avez pas reçu vos nouvelles cartes électorales, merci de le signaler en mairie pour tout changement d'adresse.

DÉBROUSSAILLAGE SDIS :

Comme chaque année, il est obligatoire de se conformer aux règles de débroussaillage afin d'éviter les risques d'incendie. Pour de plus amples informations, rendez-vous dans les actualités du site internet.

DÉCLARATION PRÉALABLE D'ACTIVITÉ D'HÉBERGEMENT - MEUBLÉS DE TOURISME & CHAMBRES D'HÔTES

Afin de pouvoir louer votre appartement ou votre maison, et être en règle avec la législation, vous devez faire une déclaration préalable d'activité d'hébergement sur le site DÉCLA'LOC

www.ardeche.declaloc.fr



LE TÉLÉSERVICE DE DÉCLARATION PRÉALABLE DES LOCATIONS DE COURTE DURÉE

UN PEU DE LÉGÈRETÉ

Après avoir dit merci et au revoir aux flocons de l'hiver, il est temps de dire merci et bienvenue aux parfums du printemps.

Anonyme